

## Explications :

**T2 – S5 - Comment François Ier instaure-t-il un nouveau pouvoir ?**

**Etape 1 : Se remémorer la séance précédente**

Durée : 5 min.

La royauté française s'est lentement construite sur la règle de succession du trône du fils aîné. Les femmes, malgré leur réel pouvoir ont été évincées du trône. De grands rois ont renforcé le pouvoir royal : Philippe Auguste, Louis IX.

**Etape 2 : S'interroger sur un document historique : un roi au centre de sa cour**

Durée : 10 min

Matériel : enluminure du XVI<sup>ème</sup> siècle : François Ier entouré de sa cour

Identifier sur l'image :

- Le roi François Ier
- L'écrivain
- Le chevalier, homme de l'armée
- Le cardinal, homme de l'église
- Les enfants et les animaux

Où regarde le roi ?

**Etape 3 : La fiche d'activité**

**Etape 4 : La synthèse**

Apprendre par cœur la synthèse

## Histoire



## Synthèse :

Sous le règne de François I<sup>er</sup>, la langue française commence à se diffuser partout dans le royaume. Le roi impose l'usage du français pour unifier les textes, les lois et les peuples. Cela permet d'asseoir un pouvoir moderne tel que le veut le roi.

Mais attention, chaque région parle encore son patois, sa langue régionale et ses dialectes. Comme quelques autres rois en Europe ont commencé à le faire, François I<sup>er</sup> impose une formule à la fin de tous les textes royaux importants : « car tel est notre plaisir ». Par cette phrase, il montre ainsi une appropriation personnelle du pouvoir : « C'est moi, François, qui signe en mon nom. »

